

## Communiqué de presse

### Le Canton de Neuchâtel lance sa campagne de vaccination de rappel contre la Covid-19

**La campagne de vaccination de rappel contre la Covid-19 va démarrer lundi 10 octobre dans le canton de Neuchâtel. Les deux centres de vaccination, Polyexpo à La Chaux-de-Fonds et La Maladière à Neuchâtel, seront rouverts à cette occasion et le nouveau vaccin bivalent y sera administré gratuitement. L'inscription est possible dès le jeudi 6 octobre. Le rappel du vaccin est fortement recommandé aux personnes de 65 ans et plus, aux personnes à risque et aux femmes enceintes. Ses bénéfices sont clairement démontrés : il permet de prévenir les formes graves de la maladie et d'éviter les hospitalisations.**

Le canton de Neuchâtel va réactiver son dispositif cantonal de vaccination contre la Covid-19 dès le lundi 10 octobre à l'occasion de la campagne nationale de rappel. Les centres de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds et celui de La Maladière à Neuchâtel ouvriront leurs portes durant huit semaines. Seul le nouveau vaccin à ARNm bivalent Spikevax (Moderna), qui cible deux variants du coronavirus (souche initiale et souche Omicron/BA.1), y sera administré, gratuitement. Il reste possible de bénéficier d'une dose de rappel avec les autres vaccins Moderna et Pfizer utilisés jusqu'ici (monovalents), disponibles dans plusieurs pharmacies et cabinets médicaux neuchâtelois (liste sur [www.ne.ch/VaccinCovid](http://www.ne.ch/VaccinCovid)). Un délai d'au moins quatre mois après une précédente vaccination ou une infection à la Covid-19 doit être respecté.

Selon les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV), les personnes âgées de 65 ans et plus, celles présentant un risque élevé face à la maladie (maladie préexistante) et les femmes enceintes sont fortement invitées à bénéficier d'une dose de rappel ou d'une primovaccination. Cette recommandation s'applique également aux professionnel·les de la santé ainsi qu'à quiconque s'occupant de personnes vulnérables dans un cadre privé ou professionnel. La vaccination de rappel est également ouverte à toutes les personnes âgées de 16 à 64 ans sans facteur de risque qui veulent réduire les effets négatifs de l'infection et les complications sévères ainsi que se donner une chance d'éviter un Covid long. En revanche, elle n'est pas recommandée aux enfants et adolescents de moins de 16 ans.

#### Une campagne de vaccination qui a sauvé des vies

Les bénéfices du vaccin ont clairement été constatés dans le canton de Neuchâtel durant la première campagne de vaccination : hospitalisations, cas sévères de la Covid en EMS et décès ont drastiquement diminué. Cette campagne sans précédent, qui a duré 15 mois (du 28 décembre 2020 au 25 mars 2022), a permis à 73% de la population neuchâteloise de recevoir au moins une dose de vaccin. Au total, ce sont ainsi plus de 310'000 doses qui ont été injectées, 30 localités visitées et 100 actions de proximité organisées.

Alors que les hospitalisations de personnes infectées par la Covid augmentent au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) et que le système sanitaire est sous haute tension, les Autorités sanitaires cantonales appellent les Neuchâteloises et les Neuchâtelois à prendre toutes les mesures pour éviter une nouvelle flambée de l'épidémie : la vaccination et le respect des gestes barrières (masque, désinfection des mains et aération des lieux fermés) ont prouvé leur efficacité pour éviter les complications de la maladie et pour freiner la transmission du virus.

**Informations sur les centres cantonaux de vaccination :**

- **Inscription possible dès le jeudi 6 octobre 2022 :**  
sur le site [www.ne.ch/VaccinCovid](http://www.ne.ch/VaccinCovid) ou par téléphone au secrétariat de vaccination au 032 889 21 21 (lundi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h00-17h00).
- **Horaires :** ouverture du lundi 10 octobre au vendredi 2 décembre 2022
  - Centre de Polyexpo : lundi au mercredi (8h30-12h45 / 13h45-18h00)
  - Centre de La Maladière : jeudi (8h30-12h45/13h45-19h00) et vendredi (8h30-12h45/13h45-18h00)

**Contacts :**

**Dr Claude-François Robert, médecin cantonal, 032 889 52 25**

**Julie Reynaud, cheffe de projet vaccination, 032 889 25 42**

Neuchâtel, le 6 octobre 2022